



Technicien Bureau d'étude - métreur (CDI)

Positionnement

Rattaché au responsable Activité Construction

Missions principales

Il travaille sur la conception des ouvrages bois (aménagement extérieurs, bâtiments...) à partir d'un cahier des charges établi suivant les besoins des clients, mais aussi suivant des critères économiques, techniques, réglementaires ou environnementaux.
Il traduit techniquement la commande du client et confirme la faisabilité de leurs demandes.
Il produit les nomenclatures et plans de fabrication pour les ateliers.

Activités et tâches

Peut réaliser les métrés sur le terrain et peut évaluer le coût des opérations pour un projet.
Réalise les plans: de permis, confirmation, fabrication, montage.
Priorise les produits en stock pour établir ses plans.
Produit les bons de commandes nécessaires au bon déroulement du chantier.
Réalise un dossier en fournissant à l'atelier toutes les indications techniques nécessaires à la fabrication de l'ouvrage.
Transfert toute la nomenclature du chantier dans l'ERP et assure l'avancement du chantier.
Appliquer les normes et règlements de la construction (DTU) et PLU.
Vérifier la conformité technique des plans
Apporter un appui technique au commercial et à la fabrication

Relation avec les autres services

Le technicien Bureau d'études en construction bois est amené à communiquer avec l'ensemble des interlocuteurs du projet : client particulier et professionnel, les ateliers, les monteurs, le responsable de l'activité construction.

Condition et lieu de travail

L'activité se déroule en bureau en horaire de journée.
Peut comprendre des déplacements (pour faire des relevés sur le terrain).

Compétences et qualité

Savoirs:

- Connaissance mécanique des matériaux et du bois
- Avoir des connaissances en dimensionnements, calcul (pente toit... et techniques de construction
- Maîtrise des Techniques de métré
- * Connaissance des normes de la construction (DTU)
- Conception et Dessin assistés par ordinateur (**CAO/DAO**) (Logiciels CADWORK, MDBAT)

Savoir-être:

- * Organisé, rigoureux et réactif
- * Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de créativité
- * Avoir un souci permanent de la qualité et de l'environnement
- * Esprit d'équipe

Formation

Licence professionnelle construction bois ou équivalent avec expérience minimum de 3 ans ou expérience professionnelle en charpente